

Recherches sociographiques



Les élections provinciales dans le comté de Lévis, de 1912 à 1960

Vincent Lemieux

Volume 2, Number 3-4, 1961

Matériaux pour une sociologie politique du Canada français

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055095ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/055095ar>

[See table of contents](#)

Article abstract

L'étude que présente ici Vincent Lemieux constitue une version modifiée d'un "essai de maîtrise" soumis, en 1956, au Département de science politique de l'Université Laval. Le travail original portait sur la période 1912-1952; dans cet article, l'auteur a étendu ses analyses aux deux dernières élections provinciales, celles de 1956 et de 1960.

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lemieux, V. (1961). Les élections provinciales dans le comté de Lévis, de 1912 à 1960. *Recherches sociographiques*, 2(3-4), 367-400.
<https://doi.org/10.7202/055095ar>

LES ELECTIONS PROVINCIALES

DANS LE COMTE DE LEVIS, DE 1912 A 1960

L'étude que présente ici Vincent Lemieux constitue une version modifiée d'un "essai de maîtrise" soumis, en 1956, au Département de science politique de l'Université Laval. Le travail original portait sur la période 1912-1952; dans cet article, l'auteur a étendu ses analyses aux deux dernières élections provinciales, celles de 1956 et de 1960.

Pour les fins de la présente étude, le comté de Lévis — situé sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, en face de la ville de Québec — est divisé en quinze localités (voir Carte 1). Je n'ai pas cru qu'il était opportun d'ajouter la municipalité de Notre-Dame-de-la-Victoire, annexée à Lévis en 1916, ni celle de Bienville, annexée à Lauzon en 1924. Je les ai annexées toutes deux avant terme. J'ai fait subir le même sort à Rivière-Boyer que les Rapports sur les élections ont distinguée de Saint-Henri, de 1923 à 1948 seulement. Par contre, j'ai retenu Saint-Rédempteur, détachée de Saint-Etienne en 1919, et dont les Rapports font mention depuis. J'ai enfin ramené à l'unité : 1) sous le nom de Saint-Nicolas, la municipalité de Saint-Nicolas et celle de Saint-Nicolas-Sud; 2) sous le nom de Saint-Henri, la municipalité de Saint-Henri et celle de Saint-Henri-de-Lauzon. Encore là, depuis quelques élections, les Rapports ne font plus eux-mêmes la distinction.

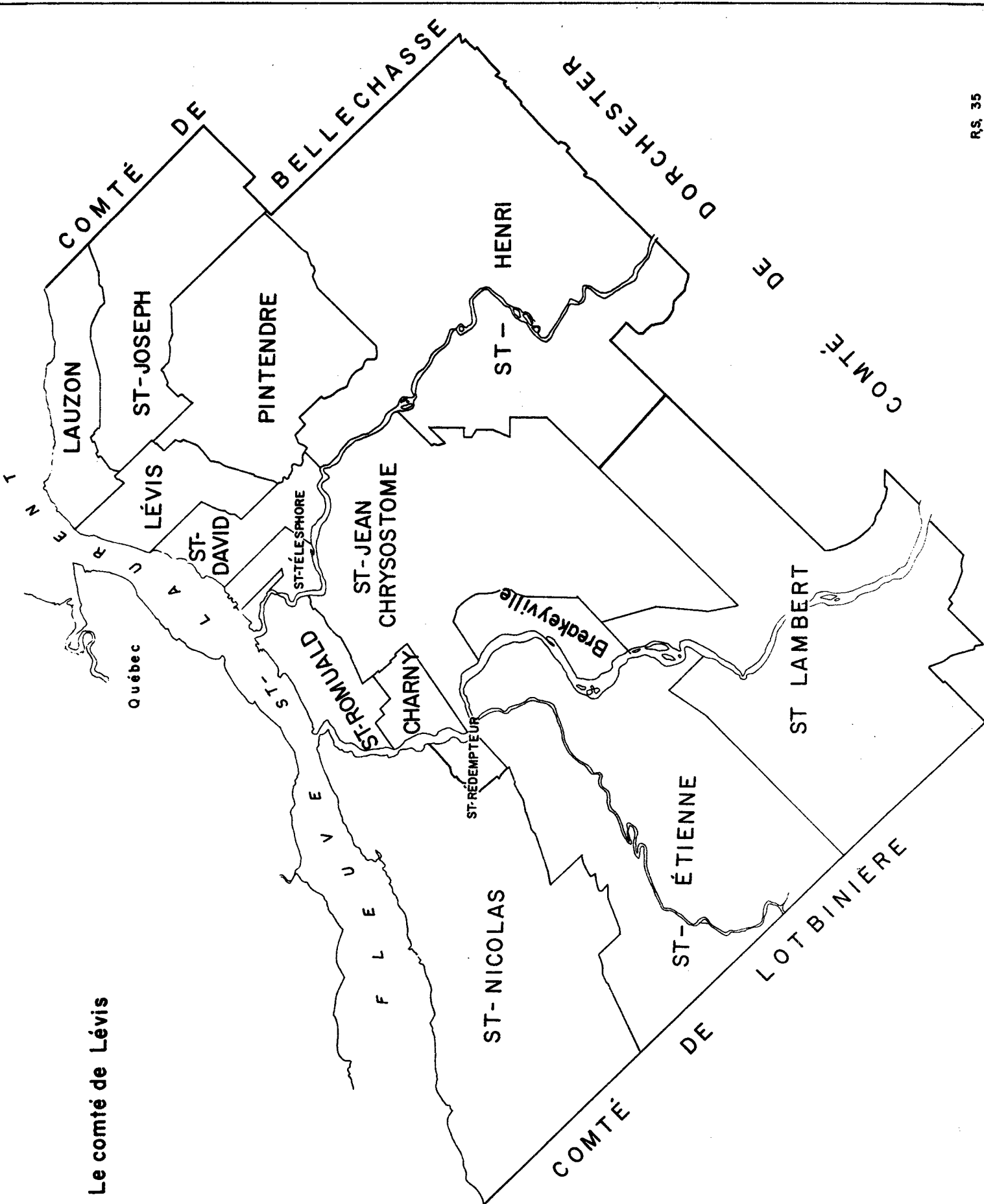
On voudra bien lire en tenant compte des remarques précédentes le tableau 1, indiquant l'évolution de la population de chacune des localités du comté de 1911 à 1956.

TABLEAU 1
POPULATION DES LOCALITES DU COMTE DE LEVIS,
DE 1911 à 1956

LOCALITES	1911	1921	1931	1941	1951	1956
Lévis	7,452	10,470	11,724	11,991	13,162	13,644
N. -D. -de-la-Victoire	1,251	--	--	--	--	--
Lauzon	3,978	4,996	7,084	7,877	9,643	10,255
Bienville	1,004	1,462	--	--	--	--
Saint-Romuald	3,993	3,825	3,722	4,027	4,797	5,278
Charny	1,408	2,265	2,823	2,831	3,300	3,639
Saint-Henri	2,026	2,032	2,133	2,168	2,346	2,555
Saint-Nicolas	1,543	1,473	1,510	1,738	2,036	2,244
Saint-Jean-Chrysostome	1,007	1,130	1,032	1,238	1,469	1,449
Pintendre	924	942	944	1,063	1,267	1,460
Saint-Lambert	1,388	1,189	1,188	1,202	1,233	1,317
Breakeyville	731	1,005	990	1,194	1,155	1,220
Saint-David	738	833	828	875	1,147	1,495
Saint-Etienne	1,024	683	588	682	788	843
Saint-Rédempteur	--	537	657	680	757	872
Saint-Joseph	265	252	247	299	293	271
Saint-Télesphore	261	259	186	254	232	297
COMTE DE LEVIS	28,993	33,323	35,656	38,119	43,625	46,839

Source : Recensements du Canada.

Le comté de Lévis



Le comté est plutôt urbain que rural; les municipalités de Lauzon, Lévis, Saint-David, Saint-Télesphore, Saint-Romuald, Charny et Saint-Nicolas font d'ailleurs partie de la "zone métropolitaine de Québec", telle que définie, pour les fins du recensement, par le Bureau Fédéral de la Statistique. Lévis, Lauzon, Saint-Romuald et Charny, toutes urbaines avant le début du siècle, font à elles seules les deux tiers de la population. En 1911, la proportion était à peu près la même. Voici d'ailleurs, en quelques mots, comment se caractérisent les quinze localités du comté :

Lévis : dès le début de la période qui nous intéresse, sa "vocation industrielle" est déjà chose du passé; c'est une ville où le secteur tertiaire (commerce, services et professions) prédomine et où les propriétaires sont très nombreux.

Lauzon : les chantiers maritimes sont depuis le XIXe siècle l'industrie dominante; contrairement à celle de Lévis, la localité a un caractère nettement ouvrier.

Saint-Romuald : ville où les petites et moyennes industries se multiplient : manoeuvres et ouvriers y sont nombreux.

Charny : le chemin de fer est à cette ville ce que les chantiers maritimes sont à Lauzon; mais les niveaux de vie sont supérieurs à ceux de Lauzon et de Saint-Romuald.

Breakeyville : ville des Breakeys, producteurs de pâte à papier; les cultivateurs sont moins nombreux que les ouvriers et journaliers.

Saint-David : sa structure des occupations ressemble à celle de Lévis, sauf que des cultivateurs y possèdent encore des terres; les niveaux de vie sont toutefois moins élevés.

Saint-Rédempteur : dans cette localité voisine de Charny, les employés du chemin de fer ont toujours formé la majorité de la main-d'oeuvre.

Saint-Télesphore : petite localité où cultivateurs, ouvriers et manoeuvres constituent la presque totalité de la main-d'oeuvre.

Les autres localités du comté furent toujours et demeurent encore aujourd'hui surtout rurales. Toutefois, à Saint-Nicolas-Nord, les manoeuvres sont maintenant plus nombreux que les cultivateurs. Ceux-ci, à Saint-Nicolas-Sud,

forment encore la quasi-totalité de la main-d'oeuvre. A Saint-Henri, si le village s'urbanise, Saint-Henri-de-Lauzon et Rivière-Boyer sont encore nettement rurales. Pintendre et Saint-Jean-Chrysostome ont maintenant quelques industries, mais comme à Saint-Lambert, Saint-Etienne et Saint-Joseph le mode de vie rural est encore dominant, bien que l'influence de Québec et de sa banlieue soit de plus en plus marquée.

Ces quelques notes fournissent des indices, bien insuffisants, sur les structures socio-économiques des localités du comté. Ce que j'entends ici par "structures socio-économiques" correspond à peu près au premier et au quatrième des facteurs dont François Goguel [1] a montré l'importance pour l'explication des comportements électoraux en France. Les facteurs proposés par cet auteur sont les suivants : (1) le régime foncier, (2) la pratique religieuse, (3) l'action concertée et systématique des partis, (4) la transformation de la structure professionnelle et sociale. Du moins en ce qui concerne les élections tenues jusqu'à maintenant dans la province de Québec, il n'y a pas lieu de retenir le deuxième facteur. Reste le troisième : comme c'est principalement à l'aide des journaux que je pouvais effectuer mes recherches, c'était encore ce facteur qui apparaissait le mieux. C'est pourquoi j'ai centré l'analyse sur ce facteur, du moins au point de départ; à propos de chacune des élections provinciales dans le comté, j'essaierai surtout de signaler quelles furent la position et l'action des partis et de leurs candidats. Ensuite, je comparerai ces positions et actions avec les résultats électoraux.

Cette brève présentation de chaque campagne électorale et cette étude sommaire des résultats feront l'objet de la première partie de l'article. Je proposerai ensuite quelques observations générales sur les résultats, puis une "analyse hiérarchique" du vote dans les localités. Dans les deux dernières parties, je soumettrai un cadre théorique d'interprétation et j'indiquerai certaines voies de recherche.

I

LES ELECTIONS DE 1912 A 1960

Le bref exposé qui suit à propos de chacune des élections provinciales dans le comté de Lévis, depuis 1912, est évidemment très sommaire. Dans un

[1] François GOGUEL, "Esquisse d'un bilan de sociologie électorale française", Revue française de science politique, I, 3, juill.-sept. 1951, 277-297.

premier paragraphe, je situe en quelques mots l'élection au niveau provincial. Dans un deuxième paragraphe, je dis quels furent les candidats, la position et l'action des partis dans le comté. Enfin, dans un dernier paragraphe, je fais quelques commentaires sur les résultats qui me paraissent les plus intéressants.

On voudra bien, pour la compréhension des commentaires et des remarques générales qui suivent cette section, se reporter au tableau global des résultats présenté en appendice.

Election du 15 mai 1912

Cette élection survient moins d'un an après la défaite de Laurier et les Conservateurs qui ont alors réussi à obtenir 27 sièges fédéraux dans le Québec espèrent que cet ébranlement se répercutera au niveau provincial. En fait, ils n'obtiendront que 15 sièges sur 81, contre les Libéraux de Gouin.

Dans le comté, Laetare Roy, Libéral, qui, étudiant en droit, avait battu, en 1911, lors d'une élection partielle, son professeur Me Alphonse Bernier, maire de Lévis, affronte le même adversaire. Celui-ci est soutenu par ses amis d'Ottawa et son parti fait surtout porter sa campagne sur Lauzon, où l'on promet un nouveau bassin de carénage, et sur Charny, où l'on promet d'être généreux dans l'achat de terrains pour le chemin de fer. Tout ne va pas très bien chez les Libéraux : un Libéral indépendant fait campagne et des rumeurs veulent, un temps, que le candidat Roy cède sa place à un autre.

Me Bernier est vainqueur par 400 voix. A Lévis seulement, sa majorité est de plus de 600 voix. Il obtient aussi la majorité à Charny et il l'obtient presque à Lauzon, deux villes traditionnellement libérales où les Conservateurs avaient travaillé fort. Dans la plupart des localités rurales le candidat libéral domine toujours.

Election du 22 mai 1916

Les Conservateurs ont tout contre eux : la politique du gouvernement Borden depuis 1911; un chef médiocre, Cousineau; une organisation libérale solide et rajeunie. Ils ne conserveront plus que six députés.

Dans le comté, les Libéraux choisissent comme candidat le Dr A. V. Roy de Lévis, et tous se rallient derrière lui. Me Bernier se glorifie du progrès

des chantiers de Lauzon, de la réouverture des usines Carrier à Lévis, etc. Toutes ces oeuvres, il les a accomplies grâce au double mandat qu'on lui a confié en 1912 (double mandat, puisque à Ottawa le député libéral du comté ne peut rien faire). Les Libéraux lui reprochent de ne souffler mot des affaires provinciales et, surtout, l'accusent de corruption : des terrains ont été achetés par Ottawa à des prix exorbitants et Me Bernier, qui est allé deux fois en Europe, de 1912 à 1916, aurait trempé dans l'affaire.

Pour l'époque, le nombre de votants est considérable, et les Libéraux sont proportionnellement plus nombreux qu'en 1912 dans toutes les municipalités du comté. Si, à Lévis, la majorité des votants continuent d'appuyer leur maire, à Lauzon, à Saint-Romuald et à Charny, les pertes conservatrices sont fatales pour Me Bernier. Même dans une localité aussi "bleue" que Pintendre, il obtient tout juste la majorité.

Election (par acclamation) du 16 juin 1919

Le 16 juin 1919, le Dr A. V. Roy est réélu, par acclamation, député du comté de Lévis.

Election du 5 février 1923

La campagne a lieu en plein hiver, ce qui empêche les Conservateurs de faire connaître leurs candidats (ils n'avaient que cinq députés au moment de la dissolution). Malgré tout, ils en feront élire vingt.

Dans Lévis, leur candidat est Me Pierre Audet de Québec. Ce n'est pas au Dr Roy qu'il s'attaquera, dit-il, mais au régime libéral. A Saint-Henri, où on en veut, paraît-il, au candidat libéral, Armand Lavergne va dire que si les Libéraux font l'élection en plein hiver, c'est qu'ils ont quelque chose à cacher.

Dans Saint-Henri (Rivière-Boyer comprise), les pertes libérales sont très nettes : de 63% en 1916, le pourcentage des votes accordés aux Libéraux tombe à 49%; inversement, les Conservateurs qui avaient obtenu 21% des suffrages en obtiennent 24%. Si on met à part Rivière-Boyer, la baisse dans Saint-Henri est encore plus marquée. Les Libéraux ne font des gains qu'à Lévis, Charny et Saint-David.

Election du 16 mai 1927

La dissension et le découragement règnent au sein du parti Conservateur. Dans plusieurs comtés, les candidats sont des hommes de paille choisis quelques jours avant la mise en nomination, ou ce jour-là même, pour sauver la face.

Le candidat conservateur dans le comté, Emile Asselin de Québec, a été ainsi désigné au tout dernier moment. C'est un jeune homme, secrétaire de l'organisateur en chef du district. Les journaux ne font mention que d'une seule assemblée, qu'il aurait tenue à Saint-Romuald trois jours avant l'élection. Le Dr Roy qui a à ses côtés le député fédéral Dussault reproche à son adversaire d'être ni un électeur ni un enfant du comté. C'est contre la volonté des électeurs conservateurs du comté qu'Asselin est candidat, ajoute-t-il.

Le vote semble donner raison au Dr Roy : à Saint-David et à Pintendre, les Libéraux sont en majorité; ce sera la seule fois durant toute la période de 1912 à 1960. Seule Saint-Télesphore maintient une majorité "bleue". Partout la participation est moins forte qu'en 1923. Partout aussi, le pourcentage des votes favorables aux Conservateurs diminue.

Election du 24 août 1931

Dans les premières semaines de la campagne le vent semble favorable aux Conservateurs et à leur nouveau chef, Camillien Houde. Mais un revirement se produit dans les derniers jours : promesses trop extravagantes de Houde, disent les Libéraux; "graissage" de dernière heure, disent les Conservateurs. La position des partis reste à peu près la même, malgré une augmentation de 11% du vote conservateur.

Dans le comté, les Conservateurs choisissent un "gros" candidat, Me Noël Belleau, ancien maire de Lévis et nouveau bâtonnier du Barreau de Québec. Les Libéraux lui opposent Me Arthur Bélanger, de Lévis également, qui succède au Dr Roy nommé conseiller législatif. C'est à Houde que les Libéraux en veulent, et non à son candidat. Celui-ci a l'appui du Dr Fortin, élu député conservateur à Ottawa (en 1930). Un bateau est réparé à Lauzon, ce qui assure du travail pour plusieurs semaines et le Dr Fortin promet des contrats subséquents : les Libéraux ne peuvent donc pas affirmer que les Conservateurs d'Ottawa ne font rien contre le chômage. D'ailleurs, Me Belleau prétend qu'il aura plus d'influence à Ottawa que Me Bélanger, qui ne connaît qu'un chemin, celui qui mène de sa maison de Lévis à son bureau de Québec.

Entre le membre honoré d'une de ses vieilles familles et l'avocat obscur venu chez elle de Saint-Lambert, le choix de Lévis est plutôt net. La majorité conservatrice à Lauzon est un cas unique durant la période que j'étudie. Partout ailleurs, les Conservateurs sont plus nombreux qu'en 1927, mais souvent les Libéraux le sont aussi, étant donné la forte participation.

Election du 25 novembre 1935

Des jeunes Libéraux dissidents ont formé l'Action Libérale Nationale, qui s'est alliée aux Conservateurs. La coalition ne présentera qu'un candidat par comté. L'A. L. N. mène la campagne et les Conservateurs se contentent de faire échec. Les Libéraux sont dépassés par la crise : les 48 sièges qu'ils remportent leur permettent tout juste de conserver la majorité au Parlement, contre les 26 députés du parti Conservateur et les 16 de l'A. L. N.

Au début de novembre, une délégation de 1,200 électeurs se rend chez le premier ministre Taschereau pour lui demander de convoquer une assemblée en vue du choix du candidat libéral (on n'est pas satisfait du député Bélanger). Taschereau ayant refusé, Amédée Gagnon, directeur-gérant du journal local Le Quotidien, est choisi comme candidat libéral indépendant. C'est à Me Bélanger que ses partisans s'attaquent, affirmant qu'il n'a rien fait depuis 4 ans. Quant à la politique de Taschereau, Gagnon l'approuve en tous points. J. T. Larochelle, hôtelier de Lévis, est candidat A. L. N. dans le comté. C'est un Libéral tout récemment converti au parti de Gouin.

L'opposition, qui gagne du terrain dans la province, en perd dans le comté; toutefois, son candidat est élu, "passant" entre les deux Libéraux qui ensemble l'auraient facilement battu. Saint-Henri, lieu natal de Larochelle, Saint-Lambert, Saint-Jean-Chrysostome et Pintendre, toutes localités contiguës à Saint-Henri, lui donnent plus de voix qu'elles en avaient données à Me Belleau, citadin de toujours. Gagnon qui avait surtout "travaillé" les localités riveraines du comté y obtient partout plus de voix que Bélanger. C'est dans les campagnes les plus éloignées du fleuve que le Libéral officiel l'emporte sur le Libéral indépendant. A Lévis et à Lauzon, où la crise se faisait particulièrement sentir, il est déclassé : plusieurs y ont sans doute préféré les deux hommes nouveaux, Gagnon et Larochelle.

Election du 17 août 1936

Au sixième jour de l'enquête sur les comptes publics, soit le 11 juin, la dissolution et l'appel au peuple sont annoncés. Godbout est le nouveau chef du

parti Libéral et tout son cabinet est modifié. Le 18 juin, Gouin rompt avec Duplessis, qui forme l'Union Nationale. Les Libéraux ne conservent que 14 comtés sur 90.

Des groupements enthousiastes de jeunes nationalistes sont fondés à Lévis, Lauzon, Saint-David, Charny. Le député Larochelle mène sa campagne avec confiance. Il parle à Lauzon devant une assemblée considérable (les chantiers n'emploient alors que 141 ouvriers). Les Libéraux ne choisissent leur candidat que le 25 juillet : Jean-Marie Fortin, journaliste de Saint-Romuald.

Presque partout dans le comté, on trouve plus de "Bleus" et moins de "Rouges" qu'en 1935. Saint-Jean-Chrysostome où l'on avait presque unanimement préféré Bélanger à Gagnon, en 1935, est une exception. On semble — et ce n'est pas un cas unique dans cette municipalité — y avoir été fidèle à l'ordre établi, contre tout.

Election du 25 octobre 1939

L'élection est surtout une affaire entre les Libéraux d'Ottawa et l'Union Nationale. Celle-ci a une mauvaise organisation et la plupart de ses candidats nouveaux sont imposés par la direction du parti. Lapointe et les autres ministres canadiens-français d'Ottawa ne veulent pas faire la guerre avec Duplessis à Québec. Ils posent le dilemme : ou Duplessis, ou nous... Soixante-dix Libéraux seront élus.

J. G. Francoeur, échevin de Lévis, est choisi candidat libéral. Larochelle, affirme-t-il, a décidé d'aider les ouvriers, mais pas les cultivateurs. Mais pas tous les ouvriers, car il a dit que Charny n'était pas du comté ! Larochelle s'en défend, mais les nombreux électeurs qu'il perd à cet endroit n'ont sans doute pas été convaincus.

Dans quatorze localités sur quinze, la proportion des votes accordés à l'Union Nationale diminue. Encore ici, Saint-Jean-Chrysostome est l'exception : serait-ce que l'Union Nationale était, en 1939, l'ordre établi ? Dans les autres localités rurales, l'oubli des cultivateurs attribué à Larochelle semble avoir joué contre lui : la remontée des Libéraux y est généralement plus marquée que dans les villes.

Election du 8 août 1944

Cette fois, l'Union Nationale est bien organisée et se trouve en bonne position pour mener l'attaque contre les Libéraux. Le Bloc Populaire fait lui aussi une campagne énergique. Selon Gallup, il aurait eu de bonnes chances de l'emporter si l'élection avait eu lieu en juin. Les Libéraux, plutôt gênés par les années 1939-1944, comptent sur les ruraux et sur les femmes, auxquelles ils ont accordé le droit de vote. Ils seront déçus : avec plus de voix que l'Union Nationale, ils n'obtiendront que 37 sièges alors que celle-ci en remportera 48. Le Bloc, lui, n'en obtiendra que 4.

Dans le comté, l'élection est beaucoup plus une affaire provinciale qu'une affaire locale. De nouveau, Larochelle et Francoeur s'affrontent, le troisième homme étant Me Pierre Letarte, de Québec, candidat du Bloc qui est appuyé par l'ancien député libéral, Bélanger. Celui-ci va parler à Saint-Lambert, sa paroisse natale, où 5 membres canadiens-français de la Gendarmerie Royale ont abattu un jeune déserteur du nom de Guénette. Quand le député libéral s'y rend, on lui crie : "Parlez-nous de Guénette!" et "Vous n'êtes pas 5 contre 1 aujourd'hui!"

Partout dans le comté les pourcentages libéraux diminuent. L'Union Nationale, malgré le plus fort pourcentage d'abstentions et la présence du Bloc, conserve à peu près ses positions de 1939. On notera la très forte participation à Saint-Lambert (92%) : c'est là que le Bloc obtient son meilleur pourcentage. Les électeurs libéraux qui y formaient 63% des votants en 1939 n'y forment plus que 35% en 1944.

Election du 28 juillet 1948

L'Union Nationale, toujours fortement organisée, a pour thème majeur : "Les Libéraux donnent aux étrangers. Duplessis donne à sa province". Les Libéraux ne sont pas encore remis de leur défaite de 1944 et leurs liens réels ou supposés avec Ottawa ne les aident pas. L'Union des Electeurs fait campagne : elle présente des candidats un peu partout. Sur 92 députés, 80 seront de l'Union Nationale.

Larochelle est toujours candidat de ce parti dans le comté. Chez les Libéraux, Paul Théberge, courtier de Lauzon, est d'abord choisi, mais il se retire de la lutte le 20 juillet. J. A. Guay, voyageur de commerce de Lévis, un homme dépassant la soixantaine, est choisi d'urgence pour le remplacer, sans qu'il y ait consultation de l'ensemble des délégués du parti. Mécontent, Joseph Bolduc, ancien maire de Lauzon et deuxième choix de l'assemblée qui

a élu Théberge, annonce qu'il sera lui aussi candidat. Il ne se rallie à Guay qu'aux tout derniers jours de la campagne. Le candidat de l'Union des Electeurs est Henri Jobin, ouvrier de Lauzon.

Cas unique durant la période que j'étudie, les Libéraux ont un pourcentage plus faible dans le comté que dans la province (25% contre 27%). Dans toutes les localités, sans exception, ils sont proportionnellement moins nombreux qu'en 1944. L'Union Nationale, par contre, fait des gains partout, sauf à Saint-Lambert où la participation n'atteint pas le niveau exceptionnel de 1944. L'Union des Electeurs est plus forte dans le comté que dans l'ensemble de la province : à Lauzon, Saint-Lambert, Saint-Rédempteur et Saint-Télesphore, elle atteint 20% des inscrits.

Election partielle du 16 février 1949

Les électeurs du comté votent ce jour-là pour choisir un remplaçant à J. T. Larochelle, nommé conseiller législatif. Les Libéraux ne présentent pas de candidat. J. A. Samson, voyageur de commerce de Lévis, candidat de l'Union Nationale, bat facilement le Créditiste Abel Paradis, bijoutier de Lévis. La participation n'est que de 64%. L'absence d'un candidat libéral rend inopportune l'étude plus poussée de cette élection partielle.

Election du 16 juillet 1952

Le grand slogan de l'Union Nationale est cette fois : "Laissons Duplessis continuer son oeuvre". Les attaques contre Ottawa sont moins fortes qu'en 1948. Dans plusieurs comtés, il semble même y avoir un pacte tacite de non-agression entre Nationaux du Québec et Libéraux d'Ottawa. Les Libéraux de la province sont moins ménagés : on les accuse de faire le jeu des communistes. Cette élection a un caractère social assez marqué : le président de la C. T. C. C., qui se souvient d'Asbestos, recommande à ses syndiqués de voter pour le parti Libéral de G. E. Lapalme, qui obtiendra 23 sièges sur 92.

L'Union Nationale demande de laisser Samson continuer son oeuvre pour faire du comté le plus beau de la province. Le candidat des Libéraux est Reynold Bélanger, avocat d'une trentaine d'années, fils de l'ancien député libéral. Il reprend avec insistance tous les points du programme libéral. Quelques jours avant l'élection, une sentence arbitrale, avec rapport minoritaire de l'arbitre syndical, Maurice Lamontagne, est très mal reçue chez les ouvriers des chantiers de Lauzon. On parle de grève (elle aura lieu en fin d'août).

Bélangier qui n'obtient qu'une majorité de 99 voix dépasse son rival par plus de 900 voix, à Lauzon. Dans d'autres localités tant urbaines (Charny, Saint-Romuald) que rurales (Saint-Lambert, Saint-Jean-Chrysostome), la remontée des Libéraux est impressionnante. Un peu partout les deux partis obtiennent proportionnellement plus de voix qu'en 1948, malgré l'annulation de 1, 637 bulletins de vote (à Saint-Henri, 302 bulletins sur 1, 041 sont annulés). L'élection se termine d'ailleurs en bagarre dans la ville de Lévis.

Election du 20 juin 1956

Les Libéraux ont une organisation qui n'est pas encore à la mesure de leur programme, dont le thème principal est "Justice sociale pour tous". Dépourvus cette fois d'un soutien syndical, ils s'allient aux Créditistes et aux deux Indépendants René Chaloult et Pierre Laporte. L'Union Nationale répète ses vieux thèmes qui, étayés par une caisse abondante, lui assurent une victoire facile.

Samson et Bélangier se font de nouveau la lutte dans le comté. Deux autres candidats non officiels de l'Union Nationale et un Ouvrier-Progressiste sont aussi sur les rangs; ils ne recueilleront que quelques voix. Le député libéral commence sa campagne avec fracas: il dit comment on a tenté de voler l'élection de 1952 et qui sont les responsables de l'annulation de 1, 637 bulletins de vote dans le comté. Les accusations les plus précises sont portées contre les organisateurs de Samson. L'Union Nationale se garde bien d'y répondre. Samson énumère tout ce qu'il a obtenu pour le comté, même s'il n'était pas député, et compare cela aux "belles paroles" que le député libéral a dites en Chambre.

Devant les accusations de Bélangier, les hommes de Samson s'étaient contentés de dire: "Les électeurs répondront par leur vote". Ils eurent raison. Sauf à quelques endroits (Saint-Romuald où elle diminue, Breakeyville où elle augmente), la proportion des votes libéraux ne varie guère. Celle des votes accordés à Samson augmente dans 13 localités sur 15. Partout, exception faite de Lauzon et de Saint-Jean-Chrysostome, les Nationaux sont plus nombreux que les Libéraux.

Election du 22 juin 1960

L'Union Nationale a perdu coup sur coup deux chefs prestigieux, Duplessis et Sauvé. On présente leur successeur, Barrette, comme le troisième des "Grands" de l'Union Nationale et on assure qu'avec lui la province

continuera d'aller "vers les sommets". Mais ce sont les Libéraux, bien organisés, qui, avec leur slogan "C'est l'temps que ça change" coupé d'un sablier inexorable, conservent l'initiative. L'Union Nationale est surtout occupée à répondre aux attaques libérales.

C'est ainsi que, dans le comté, les partisans de Samson répondent : "Ca ne changera pas. Samson nous a bien servis, gardons-le!" Par ces services, il faut entendre les \$30 millions qu'il a obtenus pour le comté. Il en promet 50 pour les quatre prochaines années. Le candidat libéral est Roger Roy, comptable de Lévis, fils du Dr A. V. Roy, ancien député. Il prétend que Lévis n'a pas eu de député depuis quatre ans : Samson ne parle jamais en Chambre et deux ans durant il ne s'y est même pas rendu, bien qu'il ait été payé pour le faire. On accuse aussi Samson, ainsi que certains membres de sa famille, de tremper dans des pratiques malpropres de patronage.

Partout, sauf à Saint-Jean-Chrysostome, les Libéraux reprennent du terrain et l'Union Nationale en perd. C'est à Saint-David et dans quelques localités rurales (Saint-Jean-Chrysostome, Pintendre, Saint-Etienne, Saint-Joseph) que l'Union Nationale conserve des positions fortes. On notera que, pour la première fois depuis 1912, Saint-Télesphore est à majorité libérale.

II

OBSERVATIONS GENERALES SUR LES RESULTATS

Je voudrais maintenant faire quatre observations générales, à partir du tableau global des résultats et du bref exposé que j'ai fait de chacune des élections provinciales dans le comté. Elles porteront successivement sur :

1. une comparaison entre le comté et l'ensemble de la province;
2. les tiers partis;
3. la participation électorale;
4. l'opposition entre milieux ruraux et milieux urbains.

1. Comté et province

Si nous comparons les résultats du comté avec ceux de la province, nous constatons que les électeurs du comté ont élu en 1912 et en 1952 seulement un député qui devait être d'opposition. Dans les deux cas, ce député d'opposition fut battu à l'élection suivante. Ce qui nous porte à croire que la "tendance" du comté ne s'éloigne pas trop de celle de la province.

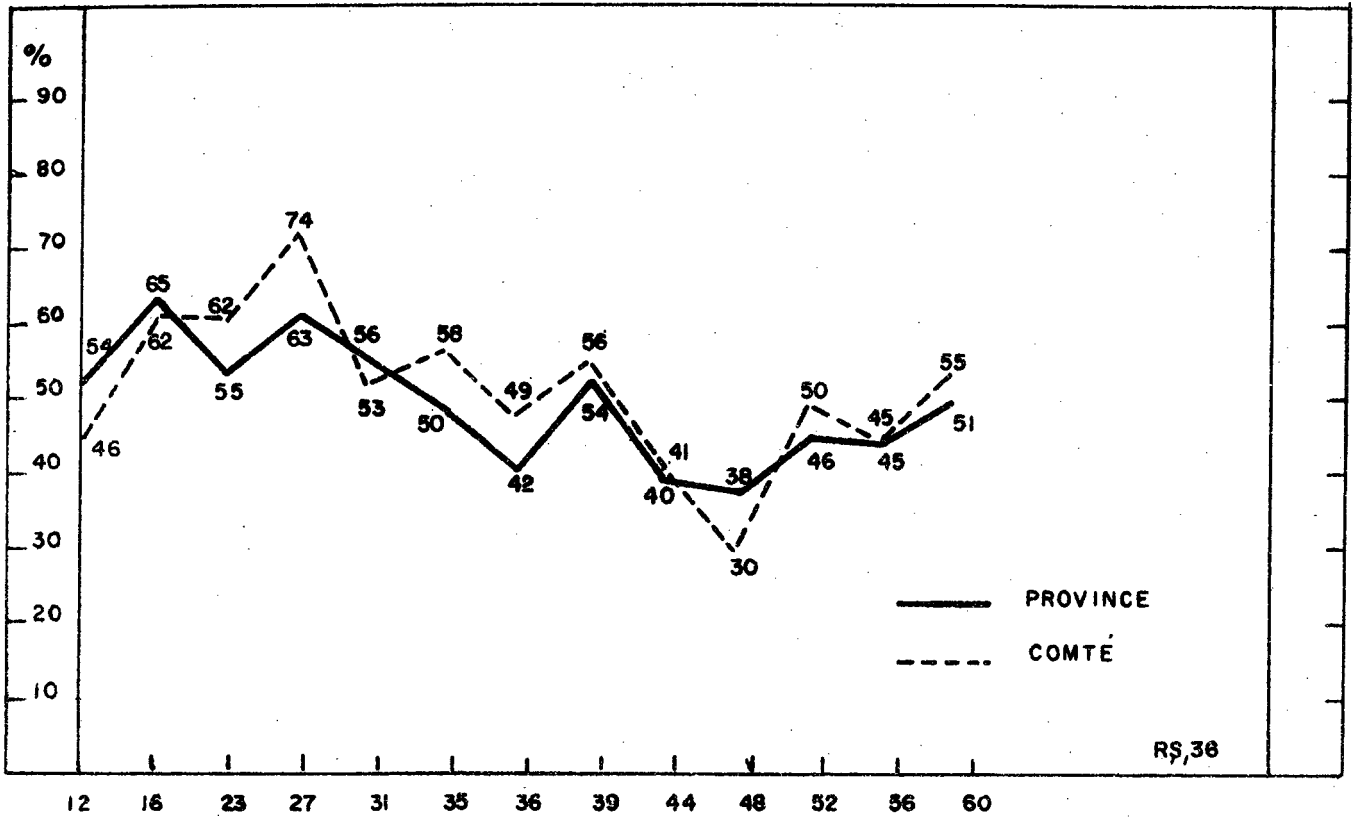
Les graphiques 1 et 2 confirment cette supposition. Le comté est un peu plus libéral que la moyenne (surtout de 1923 à 1939), mais qu'il s'agisse de la tendance "rouge" ou de la tendance "bleue", celle du comté a à peu près la même allure que celle de la province [2] : depuis 1948, en particulier, les courbes se suivent de très près. Une fois seulement, de 1931 à 1935, un mouvement (à la hausse) du parti Libéral dans le comté contredit un mouvement (à la baisse) du même parti dans la province. Ces mouvements contraires se produisent une fois chez les Conservateurs (de 1931 à 1935) et deux fois dans le cas de l'Union Nationale (de 1939 à 1944 et de 1948 à 1952).

Les mouvements contraires chez les deux partis, de 1931 à 1935, sont sans doute dus à la forte personnalité de Me Belleau; la présence de ce candidat explique le gonflement anormal du vote conservateur en 1931. De même, le léger mouvement à la baisse de l'Union Nationale dans le comté, de 1948 à 1952, mouvement contraire à celui qui se produit dans la province, peut s'expliquer par le fait que le parti Libéral, dont le candidat était exceptionnellement faible en 1948, a présenté un meilleur homme en 1952. Quant à l'autre mouvement contraire de l'Union Nationale (de 1939 à 1944), c'est probablement la faiblesse relative du Bloc Populaire dans le comté qui le permit.

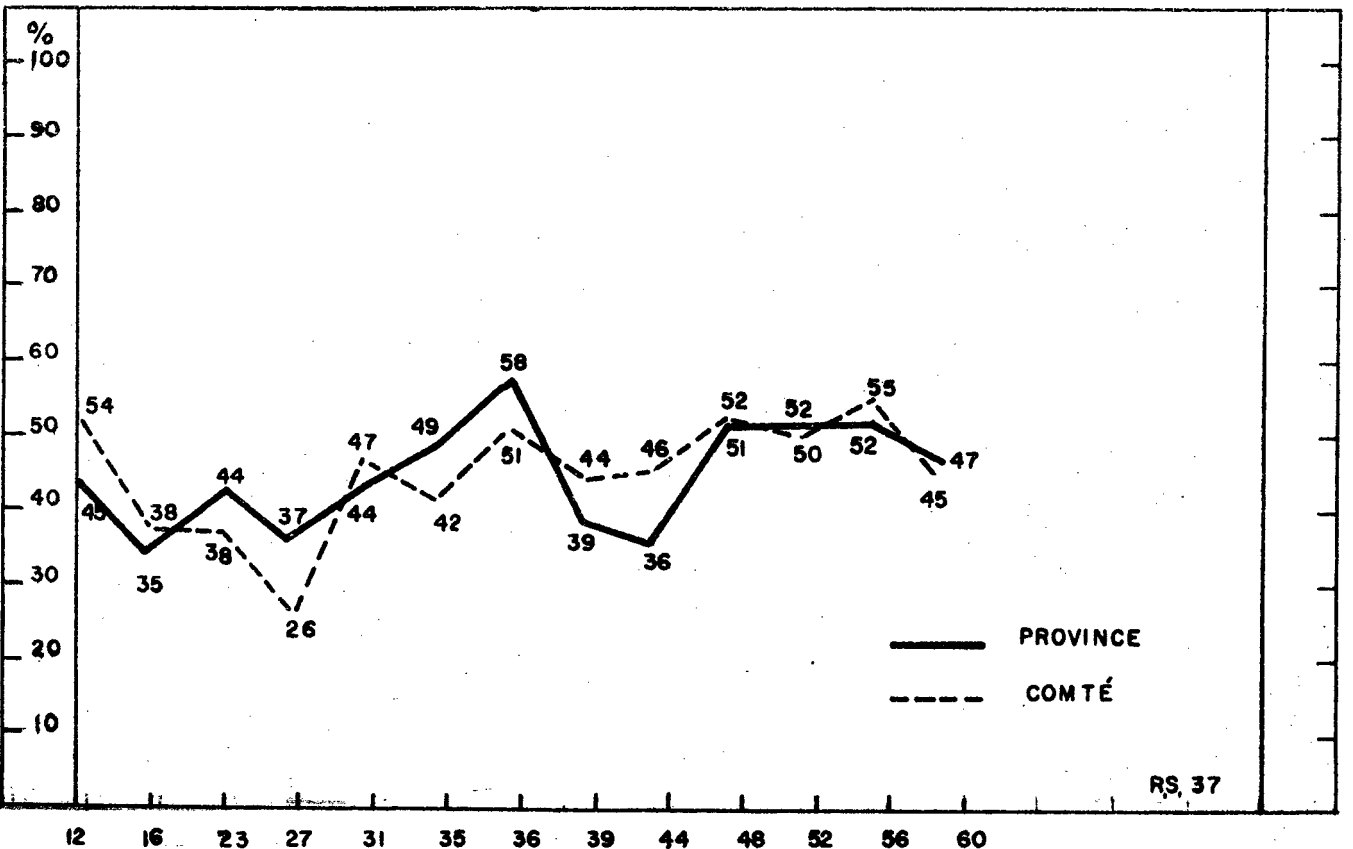
2. Tiers partis

C'est l'occasion de dire un mot des tiers partis dans le comté en 1944 et en 1948. Je viens de dire que le Bloc y fut relativement faible. Au contraire, l'Union des Electeurs, profitant sans doute des déboires libéraux, fut plus forte dans la circonscription de Lévis que dans l'ensemble de la province.

[2] On remarquera que pour le dessin des courbes, les pourcentages de votants et non d'inscrits ont été retenus. C'est-à-dire que si un parti a obtenu 6,000 voix et l'autre, 4,000 sur 12,000 inscrits, les pourcentages respectifs seront de 60% et 40% et non de 50% et 33%. Cela afin de supprimer le décalage entre les courbes du comté et celle de la province, décalage dû au nombre proportionnellement plus grand d'abstentions dans celle-ci que dans celui-là.



GRAPHIQUE 1. L'évolution du pourcentage des suffrages accordés aux Libéraux dans la province et dans le comté de Lévis, de 1912 à 1960.



GRAPHIQUE 2. L'évolution du pourcentage des suffrages accordés aux Conservateurs (1912-1931), à l'Action Libérale Nationale (1935) et à l'Union Nationale (1936-1960).

On remarquera aussi que la distribution des votes accordés à ces deux tiers partis présente des caractères différents. Dans le cas du Bloc, la répartition est à peu près "normale". Les deux grosses localités, Lévis et Lauzon ainsi que Saint-Etienne, ont la même moyenne que l'ensemble du comté et, parmi les douze autres localités, six ont plus que cette moyenne de 11 voix sur 100 au Bloc, et six autres, moins. La distribution des suffrages accordés à l'Union des Electeurs est plus irrégulière. Lévis a bien la moyenne du comté (16%), mais Lauzon la dépasse fortement. Seulement trois autres localités comptent plus de 16 Créditistes sur 100 inscrits, les dix autres en ayant moins.

Les résultats obtenus par l'un ou l'autre parti dans certaines localités posent des questions auxquelles je ne puis pas répondre. Que le Créditiste Jobin ait obtenu tant de voix dans sa localité de Lauzon, en 1948, on ne s'en étonne pas trop. Mais pourquoi, à Saint-Henri, le Bloc ne convainquit que 6% des inscrits et l'Union des Electeurs, 4% seulement ? Pourquoi les électeurs de Charny favorisèrent-ils le Bloc bien davantage que l'Union des Electeurs ? Pourquoi les votes relativement nombreux aux deux tiers partis à Saint-Lambert, Saint-Rédempteur, Saint-Télesphore ? Pourquoi, dans certaines localités (Lévis, Lauzon, Saint-David), le Bloc semble avoir enlevé des partisans aux Libéraux, alors qu'ailleurs (Saint-Télesphore), il semble avoir plutôt nui à l'Union Nationale ?

Quoi qu'il en soit, le caractère des deux distributions et d'autres indices mènent à l'hypothèse que l'appui donné à l'Union des Electeurs fut plutôt fonction des conditions locales, sociales et économiques, tandis que l'idéologie du Bloc Populaire était susceptible d'atteindre un certain nombre d'électeurs dans tous les milieux.

3. Participation

Généralement, la participation des électeurs du comté est d'environ 10% supérieure à celle des électeurs de l'ensemble de la province. Les cas aberrants sont peu nombreux et ils s'expliquent aisément : 1916, où le scandale soulevé autour du député Bernier a sans doute motivé des votes inhabituels; 1927, où le peu d'attrait du candidat Asselin faisait de l'élection une affaire décidée avant le jour du scrutin. Depuis cette élection, l'écart entre les participants du comté et ceux de la province ne varie que de 7 à 12%.

Au niveau des localités, les cas aberrants sont plus nombreux, mais il n'est pas toujours facile d'en trouver une explication. On comprend qu'à

Charny, ville où les itinérants du chemin de fer sont en grand nombre, la participation soit moins forte qu'ailleurs. On sait aussi que la forte participation à Saint-Lambert, en 1944, s'explique par l'affaire Guénette. Mais pourquoi la faible participation à Saint-Etienne, de 1912 à 1923, à Saint-Rédempteur (68% des inscrits) en 1939 ? Pourquoi tous les inscrits ont-ils voté à Saint-Joseph, en 1936 ? Il faudrait, comme pour ce qui concerne les tiers partis, aller chercher les réponses sur les lieux.

Un fait qui contredit les conclusions auxquelles on est arrivé dans d'autres pays est la participation tout aussi forte — sinon plus forte — des ruraux du comté par rapport à celle des urbains. On peut se demander dans quelle mesure l'action des partis, le jour de l'élection, est la cause de ce fait.

4. Ruraux et urbains

C'est cette opposition entre ruraux et urbains que je veux maintenant examiner. Peu manifeste si on compare la participation électorale dans les deux milieux, l'opposition se révèle toutefois sur d'autres plans. Pas tellement, comme nous le verrons mieux plus loin, sur celui des traditions locales : si Lévis est traditionnellement "bleue", Lauzon est traditionnellement "rouge"; de même, chez les ruraux, Pintendre est traditionnellement "bleue" alors que Saint-Jean-Chrysostome est traditionnellement "rouge".

Mais dans certaines circonstances, à certaines élections, l'opposition se manifeste. En 1912, par exemple : si le candidat conservateur est élu, il le doit aux municipalités situées le long du fleuve (plus Pintendre); à Saint-Henri, Saint-Jean-Chrysostome, Saint-Lambert, Saint-Etienne et Saint-Joseph, il ne parvient pas à conquérir 30% des inscrits. La même situation, bien que moins accentuée, se reproduit en 1931 : si les localités que je viens de nommer avaient donné plus de voix à Me Belleau, celui-ci aurait probablement été élu. Le partage des votes entre les deux candidats libéraux, en 1935, est tout aussi significatif : Saint-David mise à part, ce n'est qu'à Saint-Henri, Saint-Jean-Chrysostome, Saint-Lambert (son lieu d'origine) et Breakeyville que Bélanger l'emporte sur Gagnon, mais sa majorité est alors tout à fait décisive. En 1936, une situation nouvelle apparaît : cette fois, c'est dans les municipalités les plus urbanisées que le candidat libéral a le plus de succès; dans les campagnes traditionnellement libérales — sauf à Saint-Jean-Chrysostome — la montée de l'Union Nationale est concluante.

Depuis 1939 l'opposition s'est atténuée. Aucune élection ne donne lieu à des faits aussi significatifs que ceux que je viens de relever. Il faut peut-être

y voir un indice de la "modernisation" progressive des localités rurales du comté, "modernisation" qui efface les différences que manifestaient les comportements électoraux.

Un autre phénomène disparu est celui des très grands écarts entre partis. Ne tenons pas compte de l'élection de 1927 qui s'est déroulée dans des circonstances assez spéciales. Il reste que, de 1912 à 1923, dans des localités comme Saint-Henri, Saint-Jean-Chrysostome, Saint-David, Saint-Etienne, les écarts furent considérables. On pourrait attribuer ce fait à la forte supériorité d'alors du parti Libéral sur le parti Conservateur, si à Saint-David, et à un moindre degré à Pintendre, on ne trouvait des écarts aussi grands en faveur des Conservateurs. Entre les deux candidats libéraux de 1935, de formidables écarts apparaissent aussi. De quoi ces phénomènes étaient-ils fonction ? De clans à l'intérieur des localités, dont l'un dominait l'autre ? D'oppositions entre localités voisines, dont l'une était presque unanimement "rouge" parce que l'autre était presque unanimement "bleue" ? Ce sont là des questions fascinantes auxquelles on ne pourrait répondre qu'à la suite d'enquêtes sur le terrain, s'il est encore possible de reconstituer un passé qui s'éloigne.

III

ANALYSE HIERARCHIQUE DES RESULTATS

Si on examine, en appendice, le tableau global des résultats électoraux dans les localités du comté, on s'aperçoit que certaines d'entre elles expriment à peu près toujours une majorité "rouge", d'autres une majorité "bleue", et que des cas intermédiaires existent. C'est dire qu'on peut ranger les localités d'un extrême à l'autre. Pour le faire, j'ai pris exemple chez J. Saeurwein et A. de Vulpian [3] qui ont les premiers eu l'idée d'utiliser la technique de Guttman, dite d' "analyse hiérarchique" (scalogram analysis) pour l'interprétation des résultats électoraux.

[3] J. SAEURWEIN et A. de VULPIAN, "Description des attitudes électorales collectives au moyen de l'analyse hiérarchique", dans : F. GOGUEL, Nouvelles études de sociologie électorale, Paris, A. Colin, 1954, 155-184.

Cette utilisation repose sur une double analogie : les élections sont assimilées à des questions posées à des sujets; et ces sujets, au lieu d'être des individus comme en psychologie, où la technique de Guttman a d'abord été employée, sont des collectivités locales.

L'analyse hiérarchique consiste à ranger les sujets selon les réponses qu'ils donnent aux questions posées. Pour ce, il s'agit de disposer les questions (ici, les élections) de façon telle qu'un sujet (ici, une localité) qui répond "oui" (ici, qui exprime une majorité libérale) à la question Q_1 , doit répondre "oui" également aux questions Q_2, Q_3, \dots, Q_n , parce que celles-ci permettent plus facilement une réponse affirmative que celle-là. Ce qui signifie qu'une localité à majorité libérale en 1936, doit l'être également en 1939, parce que les Libéraux sont alors proportionnellement plus forts dans le comté qu'en 1936. Quand une majorité attendue ne se réalise pas, ou qu'inversement une majorité inattendue se réalise, le résultat est considéré comme une "erreur".

Donc, si une majorité "rouge" est l'équivalent d'un "oui" et une majorité "bleue" l'équivalent d'un "non" (ou vice versa — peu importe), il s'agit de ranger nos élections de la plus difficile à la plus facile et d'inscrire la réponse de nos localités pour obtenir du même coup, après manipulation, une échelle rangeant ces localités de la plus "rouge" à la plus "bleue". Un des résultats les plus vraisemblables — car la technique laisse beaucoup à la perspicacité personnelle — est celui du tableau 2.

Les deux premières élections (1912 et 1916) n'ont pas été rangées avec les autres : c'est que Saint-Rédempteur n'avait pas encore été détachée de Saint-Etienne à ce moment et que j'ai préféré perdre deux élections un peu lointaines plutôt qu'une localité existante. Les élections de 1944 et de 1948 ont aussi été rejetées, à cause des tiers partis qui introduisaient, du point de vue de notre analyse, un biais dans la question posée aux électeurs.

Ce n'est sans doute pas un hasard que les élections soient groupées en quatre sous-périodes : soit, successivement, la fin de l'ère duplessiste (1952-1956); la crise des années trente (1931-1939); le tournant de 1960; et enfin les dernières "belles" années libérales (1923-1927). Si on ne tient pas compte de 1960, début d'une nouvelle sous-période pleine d'inconnu, les trois autres sous-périodes sont elles-mêmes groupées dans l'ordre chronologique. C'est que des élections ou des sous-périodes voisines posent probablement aux collectivités locales des questions plus semblables que des élections ou des sous-périodes plus éloignées l'une de l'autre.

TABEAU 2

ANALYSE HIERARCHIQUE DES RESULTATS ELECTORAUX
DANS LES LOCALITES DU COMTE DE LEVIS

LOCALITES	Majorité "rouge" aux élections de :					Majorité "bleue" aux élections de :												
	'56	'52	'36	'31	'39	'35	'60	'23	'27	'56	'52	'36	'31	'39	'35	'60	'23	'27
Lauzon	x	x	x	x	x	x	x	x	x									(x)
Saint-Jean C.	x	x	x	x	x	x	x	x	x									(x)
Saint-Romuald	x			x	x	x	x	x	x	x								(x)
Charny			x	x	x	x	x	x	x	x								
Saint-Rédempteur			x	x	x	x	x	x	x	x								
Saint-Nicolas			x	x	x	x	x	x	x	x								
Saint-Joseph			x	x	x	x	x	x	x	x								
Saint-Henri			x	x	x	x	x	x	x	x								
Breakeyville				x	x	x	x	x	x	x								
Saint-Lambert			(x)	x	x	x	x	x	x	x								(x)
Saint-Etienne			x	x	x	x	x	x	x	x								(x)
Lévis				x	x	x	x	x	x	x								
Saint-David						x	x	x	x	x								
Pintendre						x	x	x	x	x								
Saint-Téléphone																		

Si on l'examine attentivement, le tableau 2 révèle d'autres traits remarquables.

D'abord, les résultats électoraux dans les localités du comté se prêtent bien à l'analyse hiérarchique. Sept "erreurs" (x) seulement, sur 135 cas, se manifestent, ce qui donne un excellent coefficient de reproductibilité (95, alors qu'on peut admettre un coefficient aussi bas que 90). L'échelle satisfait aussi aux quatre autres tests dont parle Guttman [4]. Je dirai plus loin quelles conclusions théoriques on peut tirer de ces caractéristiques.

Mais auparavant, voyons d'autres traits. Notons, en tout premier lieu, que le rejet de l'élection de 1944 et surtout de celle de 1948 accentue le déséquilibre en faveur des Libéraux, marqué par le plus grand nombre de x dans la partie gauche que dans la partie droite du tableau. Ceci dit, la disposition hiérarchique des localités montre que la plupart s'écartent peu de la position qu'aurait dans l'échelle l'ensemble du comté. Tout compte fait, il n'y a que Lauzon, Saint-Jean-Chrysostome, Saint-David, Pintendre et Saint-Télesphore dont les majorités "rouges" ou "bleues" résistent fortement aux fluctuations du vote.

Un trait singulier est le suivant : le passage du plus "rouge" au plus "bleu" se fait graduellement de Lauzon à Lévis, mais entre Lévis qui a donné cinq majorités libérales et les trois localités du bas de l'échelle, la différence est surprenante : Saint-David et Pintendre n'expriment une majorité libérale qu'en 1927, et Saint-Télesphore qu'en 1960 — ce qui est d'ailleurs une "erreur".

Exception faite du cas de Saint-Télesphore, les localités les plus "bleues" sont moins sujettes à "erreur" que les localités les plus "rouges". Saint-David et Pintendre n'en font pas, tandis que Lauzon, Saint-Jean-Chrysostome et Saint-Romuald en font une chacune (en 1931, 1960 et 1936 respectivement). Remarquons enfin, que de Charny à Breakeyville inclusivement, l'échelle ne comporte aucune "erreur".

Voyons maintenant nos localités l'une après l'autre pour commenter leur position dans l'échelle et les "erreurs" qu'elles commettent.

Lauzon : que cette localité ouvrière soit une des plus libérales du comté ne fait pas de doute; son "erreur", en 1931, fut expliquée lors de l'étude de cette élection.

[4] L. GUTTMAN, "The Basis for Scalogram Analysis", dans : S. A. STOUFFER et al., Measurement and Prediction, Princeton, N.J., Princeton University Press, 1950, 78-80.

Saint-Jean-Chrysostome : c'est aussi une localité très libérale, mais son cas est moins net que celui de Lauzon. Selon mon hypothèse, elle serait avant tout favorable à l'ordre établi, ce qui pourrait expliquer l'"erreur" de 1960 et d'autres résultats plus ou moins aberrants. Mais pourquoi alors les majorités aux Libéraux en 1952 et 1956 ?

Saint-Romuald : elle aussi est traditionnellement libérale — on le disait déjà en 1912 ! C'est pourquoi j'ai préféré considérer comme "erreur" l'élection de 1936 (d'autant plus que le candidat libéral était de l'endroit, cette année-là) plutôt que celle de 1952 : j'avais le choix entre les deux. Toutefois, la majorité de l'Union Nationale, en 1936, est très mince.

Charny, Saint-Rédempteur, Saint-Nicolas et Saint-Joseph : ces quatre localités donnèrent toujours une majorité libérale durant les années trente. Remarquons que Charny, Saint-Rédempteur et Saint-Nicolas sont voisines et que les deux premières se ressemblent par leur dépendance commune par rapport au chemin de fer. Aucune "erreur" n'apparaît dans les quatre localités.

Saint-Henri et Breakeyville : la seule différence avec les quatre localités précédentes est qu'en 1936 les Libéraux y sont minoritaires.

Saint-Lambert : comme Saint-Jean-Chrysostome, sa voisine, c'est un cas assez étrange. Jusqu'en 1935, les majorités libérales y sont très fortes et soudainement, cette année-là, les "Bleus" dépassent les "Rouges", ce qui nous donne une "erreur". A partir de ce moment, les phénomènes aberrants ne manquent pas; ainsi, la majorité accordée au parti Libéral, en 1952, semble une autre "erreur" (mais le candidat libéral Bélanger était par son père lié à Saint-Lambert...).

Saint-Etienne : localité rurale qui semble moins libérale que les précédentes (déjà, en 1912, Bernier y obtenait presque la majorité). L'"erreur" de 1960 reste à être expliquée.

Lévis : habituellement, les "Bleus" y obtiennent un peu plus que leur moyenne dans le comté et les "Rouges", un peu moins; mais quand Me Bernier et Me Belleau, deux éminentes personnalités lévisiennes, sont candidats, les votes conservateurs grimpent bien au-dessus de la moyenne et les votes libéraux diminuent d'autant. De toute façon, la ville est reconnue comme un château-fort des "Bleus" : il faut que le vent soit très favorable aux "Rouges" pour que les électeurs de Lévis leur accordent la majorité.

Saint-David et Pintendre : depuis 1923, les résultats électoraux dans ces deux localités se ressemblent beaucoup. En 1935 et en 1944 toutefois, des différences apparaissent. La participation des électeurs de Saint-David, une des plus fortes dans le comté, est supérieure à celle de Pintendre. Fait remarquable : la stabilité du pourcentage de votes à l'Union Nationale, à Saint-David, de 1939 à 1960 (si l'on excepte 1956).

Saint-Télesphore : petite localité tout aussi "bleue" que Saint-David et Pintendre. Fidèle en 1927, son retournement brusque en 1960 (une "erreur") mériterait d'être étudié.

Il est troublant de constater que les quatre localités les plus "bleues" du comté (Lévis, Saint-David, Pintendre et Saint-Télesphore) forment un bloc territorial. Le fait est-il dû au hasard ou pourrait-on l'expliquer par référence à l'histoire ? Si l'on voulait continuer dans cette voie, on pourrait aussi remarquer que Saint-Romuald, Charny, Saint-Rédempteur et Saint-Nicolas, où les résultats électoraux se ressemblent, forment un autre bloc, auquel on pourrait ajouter Saint-Jean-Chrysostome. Enfin l'arrière du comté, soit Saint-Henri et Saint-Lambert, constitue un troisième bloc où les résultats électoraux s'apparentent assez bien (toutefois, dans Saint-Henri, Rivière-Boyer est plus "rouge" que l'ensemble).

La relation entre la structure des occupations dans les localités, esquissée au début de l'article, et l'échelle de Guttman que j'ai construite n'est pas évidente partout. Que Lauzon, Saint-Romuald, Charny et Saint-Rédempteur soient plutôt "rouges" au total, alors que Lévis et Saint-David sont plutôt "bleues", cette situation peut s'expliquer par la prédominance des "tertiaires" dans celles-ci, par rapport au grand nombre de manoeuvres, d'ouvriers, d'employés du chemin de fer dans celles-là. Mais ailleurs aucune relation apparente ne retient l'attention. Les préférences locales, "rouges" ou "bleues", semblent peu liées à la structure des occupations.

IV

CONSTRUCTION D'UN CADRE THEORIQUE

Cette analyse hiérarchique des résultats électoraux peut prêter à discussion. Elle est, je l'ai dit, analogique, et on peut contester, d'une part, que des consultations électorales séparées l'une de l'autre par un nombre plus ou moins grand d'années soient assimilables à des questions posées au même moment de la vie d'un sujet, et d'autre part, que la majorité des votes dans une collectivité locale soit comparable à la réponse d'un individu. Sans entrer dans ce débat, je dirai seulement — et un spécialiste des échelles psychologiques semble du même avis [5] — que cette technique d'analyse et d'autres d'abord utilisées en psychologie sont également applicables dans des domaines plus sociologiques [6].

Quand je dis d'autres techniques, je pense surtout à l'analyse factorielle et à l'analyse des structures latentes. Il est même probable que ces techniques plus "fines" auraient donné de meilleurs résultats. Mais comme elles sont aussi plus complexes, je n'ai pas cru bon m'en servir pour cet article qui n'est qu'un début.

Quoi qu'il en soit, l'analyse hiérarchique que j'ai pratiquée sur mes données révèle, vu le petit nombre d'"erreurs" et d'autres caractères de reproductibilité, qu'une même dimension affecte tous — ou à peu près tous — nos résultats électoraux. En d'autres mots, la fidélité ou l'infidélité d'une localité à un parti (si on entend par ces termes la majorité ou la minorité que le parti y obtient) est, a priori, assez parfaitement "reproductible". Si on nous dit que cinq fois sur neuf la ville de Lévis a exprimé une majorité libérale, et que, dans le comté, les années les plus difficiles pour le parti Libéral ont été dans l'ordre 1956, 1952, 1936, 1931, 1939, 1935, 1960, 1923 et 1927, nous avons 95 chances sur 100 (le coefficient de reproductibilité) de ne pas nous tromper en déduisant que les Libéraux ont obtenu la majorité dans la ville de Lévis en 1939, 1935, 1960, 1923 et 1927.

[5] Voir P. F. LAZARFELD, "A Conceptual Introduction to Latent Structure Analysis", dans : P. F. LAZARFELD (ed.), Mathematical Thinking in the Social Sciences, Glencoe, Ill., The Free Press, 1954, 349-387.

[6] Voir, par exemple, l'excellent article de D. MacRAE, Jr., "Une analyse factorielle des préférences politiques", Revue française de science politique, VIII, 1, Mars 1958, 95-109.

C'est donc que les fluctuations du vote dans les localités du comté sont fonction d'une dimension dominante. Certaines localités sont traditionnellement plus "rouges" ou plus "bleues" que d'autres, mais que le vent change et elles seront à peu près toutes touchées, bien qu'à des degrés divers [7]. Le tableau 3 tiré du tableau global des résultats (en appendice) l'indique bien.

D'une élection à l'autre, il y a toujours au moins un parti dont le pourcentage des suffrages augmente ou diminue dans la plupart des localités. S'il n'y a pas constamment symétrie entre les deux côtés du tableau, c'est à cause de l'incidence des tiers partis ou de la différence dans la participation d'une élection à l'autre.

Le même phénomène se reproduit à un niveau supérieur : nous avons vu que le comté pris comme un tout obéit assez fidèlement aux fluctuations qui gouvernent les votes de l'ensemble des électeurs provinciaux.

Cette dimension qui explique les fluctuations des localités dans le comté, et du comté dans la province, je l'appellerai conjoncture politique. Son impact n'a pas les mêmes conséquences sur toutes les localités. Celles-ci, je l'ai dit, ont des traditions électorales, fondées sur des structures sociales permanentes; ainsi, pour prendre deux cas extrêmes, dans une même conjoncture, Saint-Télesphore et Saint-Joseph réagissent chacune à sa façon.

Donc, si les localités du comté se rangent sur notre échelle de Guttman de la plus "rouge" à la plus "bleue", c'est que certaines de leurs conditions sociales sont différentes. Si, d'un autre côté, cette échelle comporte peu d'"erreurs", c'est que la conjoncture politique de la province et du comté tend à les atteindre toutes, chacune dans la mesure de sa fidélité à l'un ou l'autre parti, mais dans la mesure aussi où interviennent d'autres faits qu'il faut maintenant définir.

Car des "erreurs" surviennent et, en plus de ces "erreurs", il se trouve des cas aberrants qui ne se manifestent pas nécessairement par un renversement de majorité. Les conditions locales et la conjoncture dans le comté et la province ne suffisant pas à les expliquer, il faut compliquer notre schéma. Après revue de mes commentaires et de mes remarques, il me semble que ces "erreurs" et cas aberrants peuvent s'expliquer, si, d'une part, on tient compte, parmi les facteurs de conjoncture, de certaines circonstances locales (ainsi, l'affaire Guénette, à Saint-Lambert, en 1944), et si, d'autre part, on ajoute deux autres dimensions :

[7] Ici se pose le problème de la mesure de l'intensité des préférences politiques. Nous ne l'aborderons pas dans cet article.

TABLEAU 3

NOMBRE DE LOCALITES OU LES POURCENTAGES "ROUGES" OU "BLEUS"
 AUGMENTENT OU DIMINUENT D'UNE ELECTION A L'AUTRE,
 DE 1912 à 1960

Intervalle	Localités où le pourcentage "rouge" augmente	Localités où le pourcentage "rouge" diminue	Pas de changement	Localités où le pourcentage "bleu" augmente	Localités où le pourcentage "bleu" diminue	Pas de changement
1912-16	14	0	0	3	10	1
1916-23	3	10	1	6	7	1
1923-27	6	9	0	0	14	1
1927-31	10	5	0	15	0	0
1931-35	10	4	1	5	10	0
1935-36	2	13	0	14	1	0
1936-39	12	3	0	1	14	0
1939-44	1	14	0	5	8	2
1944-48	0	15	0	13	1	1
1948-52	14	1	0	6	8	1
1952-56	9	4	2	13	2	0
1956-60	14	1	0	1	14	0

a) la position et l'action des partis (par exemple l'insistance des Conservateurs sur Lauzon et Charny, en 1912), dimension que j'ai privilégiée au début de cet article;

b) le statut et la personnalité des candidats (pensons à deux cas contraires, Asselin en 1927, et Belleau en 1931).

Nous arriverions ainsi, au terme de cette monographie, à la conclusion théorique suivante [8] : la situation politique où se trouvent impliqués les électeurs d'un milieu se définit par rapport aux structures sociales de ce milieu et par rapport à la conjoncture politique générale et locale; les partis politiques donnent leur propre définition de cette situation et cherchent à exploiter celle-ci à leur avantage; enfin, les candidats garantissent ou reformulent les positions et actions de leurs partis. C'est à partir de sa position dans cette situation complexe que l'électeur décide de son vote.

V

DIRECTIONS DE RECHERCHE

La conclusion précédente est, en fait, une hypothèse qu'il faudrait maintenant mettre à l'épreuve. C'est-à-dire que les quatre dimensions, entre lesquelles j'ai tenté de montrer les liens et passages, ne sont elles-mêmes que des lieux où il s'agirait de découvrir, dans chaque cas, des facteurs spécifiques. Je voudrais, pour finir, suggérer, à propos de chacune d'elles, des directions où l'on pourrait découvrir ces facteurs.

1) Structures sociales

Ici, la direction de recherche primordiale serait historique. Il faudrait pouvoir remonter à l'origine de certaines traditions électorales, clairement

[8] Cette conclusion théorique est une nouvelle version de celle à laquelle j'étais arrivé, en 1956, avec l'aide de Fernand Dumont. C'est à lui qu'est due l'idée des quatre dimensions.

affirmées de 1912 à 1960 dans le comté. Je pense surtout à Pintendre, Saint-David et Saint-Télesphore, dont j'ai signalé la singularité à ce point de vue.

Mais, que cela soit en rapport ou non avec les traditions, on pourrait aussi chercher si certains groupes ou catégories sociales favorisent davantage un parti que l'autre. J'ai déjà mis en doute que, partout dans le comté, les occupations soient en corrélation avec la pratique électorale. Pour voir si vraiment les différences entre occupations sont pertinentes, et si oui dans quels milieux elles le sont, il faudrait sans doute descendre jusqu'à la section de vote, et même jusqu'à l'individu.

A ce niveau, on pourrait aussi se demander si les corrélations entre le sexe et l'âge d'un côté, et la participation ou encore la préférence accordée à un parti plus à gauche ou plus à droite, de l'autre, ressemblent à celles trouvées ailleurs.

Il faudrait encore savoir dans quelle mesure, chez nous, les fils et filles votent comme leurs pères et mères, quelle est l'influence des plus proches amis, des camarades de travail, etc., sur l'attitude électorale d'un individu. Si autrefois, et peut-être encore aujourd'hui, des clans politiques existaient dans certaines localités, l'affiliation suivait-elle les liens de parenté ou de voisinage ? Il me semble que c'est dans des petites localités comme Saint-Télesphore, Saint-Joseph, ou Pintendre qu'il faudrait aller chercher la réponse à ces questions.

Et d'une municipalité ou d'une paroisse à l'autre, des inimitiés existaient-elles qui se traduisaient sur le plan politique ? Entre Saint-Nicolas-Nord et Saint-Nicolas-Sud, par exemple, on constate, de 1916 à 1944, années où les Rapports sur les élections distinguent les deux, que les résultats électoraux sont assez différents, la première étant toujours plus "rouge" que la seconde. Entre Rivière-Boyer et le village de Saint-Henri la même opposition se retrouve, mais cette fois c'est le milieu le plus rural qui est aussi le plus "rouge" [9].

2) Conjoncture politique

Les faits de conjoncture posent eux aussi toute une série de problèmes qu'il faudrait éclairer. Rappelons l'étroite relation de cette dimension avec la première : la conjoncture est étroitement liée à un certain état des

[9] C'est à la suggestion de Gérard Fortin que j'ai prêté attention à ces différences électorales.

structures sociales, mais elle peut aussi varier sous l'influence d'événements étrangers au milieu.

Dans cette perspective, on peut se demander pourquoi certains événements, certains scandales, certaines rumeurs ont un impact sur une situation électorale, alors que d'autres ne la touchent pas. Prenons le cas de Samson et de ses organisateurs. En 1956 et en 1960, les Libéraux les ont attaqués avec autant de vigueur (on peut donc maintenir constante la troisième dimension), mais en 1960 les scandales soulevés autour d'eux semblent leur avoir nui, alors qu'en 1956, au contraire, ils n'en ont pas souffert.

Il est vrai que la conjoncture provinciale n'était pas la même en 1956 et en 1960, ce qui m'amène à poser une dernière question : comment se fait-il que dans certaines conjonctures les élections dans le comté sont plutôt des affaires provinciales (1936, 1944...), alors que, dans d'autres (1916, 1935...), elles sont plutôt des affaires locales ?

3) Position et action des partis

Des travaux américains ont abouti à des conclusions précises sur l'importance de cette dimension. L'action des partis n'ébranlerait qu'une petite proportion des électeurs, pas tellement les plus objectifs que les plus indécis. Ce serait d'une campagne électorale à l'autre, et non durant les campagnes, que les plus nombreux changements de camp auraient lieu. Les positions et actions des partis auraient surtout pour fonction, durant la campagne, de fournir de la sécurité et des arguments aux électeurs déjà décidés; et c'est ainsi que la tension qui diminuerait chez les individus augmenterait entre les groupes d'adversaires. Ces hypothèses, et d'autres, rendent-elles compte de ce qui se passe chez nous ?

Deux autres directions de recherche sont suggérées par cette troisième dimension. La première devrait être liée de près à celles que nous avons mentionnées à propos de la dimension précédente : qu'est-ce qui fait le succès de certaines plates-formes, de certains thèmes, de certains slogans électoraux, et l'insuccès de certains autres ? Ce domaine encore peu exploré est pourtant fort important, et son analyse ne manquerait pas d'éclairer le système des valeurs de notre société. L'autre direction a elle aussi été peu suivie, bien que chacun ait son opinion là-dessus : dans quelle mesure le patronage, ou plus précisément le "graissage" et la corruption du temps des élections changent-ils les résultats électoraux ? Est-il vraiment possible de "voler" une élection ?

Enfin, et c'est un autre problème négligé, il faudrait se demander ce qui change quand trois partis ou trois candidats se font la lutte au lieu de deux. Ce fut le cas dans le comté en 1935, en 1944 et en 1948, et l'on sent bien que l'élection est alors une affaire tout à fait différente. D'ailleurs ce passage d'une situation à deux à une situation à trois me semble être une des principales questions dont doive se préoccuper la sociologie politique.

4) Statut et personnalité des candidats

On accorde souvent une place excessive à cette dernière dimension. On oublie trop que, comme chacune des quatre, elle est fonction des trois autres, tout le problème étant de savoir comment jouent les connexions fonctionnelles...

A certaines élections, en 1927 par exemple, l'importance de la dimension personnelle est évidente. Le retournement à Pintendre et à Saint-David ne semble pas devoir s'expliquer autrement. L'élection de 1948 est un autre cas, avec un faible candidat libéral cette fois et la complication introduite par un troisième candidat. Quels électeurs traditionnellement "rouges" ou "bleus" se sont abstenus ou ont alors voté contre leur parti ? Et quelles justifications se sont-ils données ?

Quand la dimension prend de l'importance par le fait d'un très fort candidat, les effets ne paraissent pas être les mêmes. Bernier et Belleau, par exemple, contrairement à Asselin ou Guay, rendent anormal le vote dans certaines localités seulement. Autre problème, Bernier et Belleau sont forts dans leur localité (Lévis), alors que d'autres candidats comme Fortin à Saint-Romuald, en 1936, y sont plutôt faibles. Pourquoi ?

Finalement, les changements dans les techniques d'une campagne électorale, dans l'importance respective des "mass media" utilisés, ont-ils aussi changé quelque chose à l'impact d'un candidat sur son public ?

Ce sont là, me semble-t-il, quelques-unes des voies de recherche, toutes étroitement liées, sur lesquelles il faudra s'engager si l'on veut développer une sociologie électorale du Québec.

Vincent LEMIEUX

Département de science politique,
Université Laval.

A P P E N D I C E

TABLEAU GLOBAL DES RESULTATS ELECTORAUX DANS LE COMTE DE LEVIS,
DE 1912 A 1960

Les chiffres du tableau sont :

- a) dans le coin supérieur gauche, le pourcentage de la participation, bulletins rejetés inclus;
- b) au centre, le pourcentage de votes "bleus" (conservateurs, d'Action Libérale Nationale en 1935, d'Union Nationale depuis);
- c) dans le coin inférieur droit, le pourcentage de votes "rouges", c'est-à-dire Libéraux.

On remarquera que les pourcentages de votes aux partis sont calculés sur la base des inscrits, plutôt que sur celle des votants. Un parti qui obtient, disons 500 votes sur 1,000 inscrits dont 750 ont voté, aura donc un pourcentage de 50 et non de 75.

Si la somme des pourcentages des partis ne donne pas toujours le pourcentage de la participation, c'est qu'il faut ajouter le pourcentage des bulletins rejetés. Ainsi le tableau montre qu'en 1952, à Saint-Henri, 26% des bulletins furent rejetés. Cette remarque ne vaut toutefois pas pour la province : le pourcentage résiduel y est dû surtout à des candidats indépendants ou à des tiers partis peu importants.

En 1912, les quelques voix recueillies dans le comté par le candidat libéral indépendant ont été ajoutées à celles du candidat libéral officiel.

En 1935, le pourcentage du Libéral officiel, Bélanger, est le chiffre à gauche et celui du Libéral indépendant, Gagnon, le chiffre à droite, les deux dans le coin inférieur.

En 1944, dans le même coin inférieur, le chiffre de gauche est le chiffre libéral, celui de droite le chiffre du Bloc Populaire.

En 1948, même disposition, le chiffre de droite étant cette fois celui de l'Union des Electeurs.

En 1956, les quelques voix recueillies dans le comté par les deux candidats indépendants de l'Union Nationale ont été ajoutées, comme en 1912, à celles du candidat officiel de ce parti. Le point d'interrogation qui suit le pourcentage de la participation à Saint-Télesphore, cette année-là, indique une erreur probable des Rapports sur les Elections : tout me porte à croire que la participation fut plutôt de 90% environ.

TABLEAU GLOBAL DES RESULTATS DES ELECTIONS PROVINCIALES DANS LE COMTE DE LEVIS
(1912-1960)

	1912	1916	1923	1927	1931	1935	1936	1939	1944	1948	1952	1956	1960
LEVIS	82	82	79	56	86	82	80	81	79	83	87	90	89
LAUZON	77	82	83	71	86	89	87	87	82	87	86	91	92
ST-ROMUALD	76	77	78	65	86	89	91	89	83	84	86	90	88
CHARNY	65	74	73	56	76	84	82	79	72	79	81	86	85
ST-HENRI	84	88	74	62	83	88	89	88	81	85	87	89	88
ST-NICOLAS	81	86	74	59	87	93	97	93	81	85	85	88	89
ST-JEAN CHRYSTOME	78	87	58	45	82	88	89	91	78	87	88	88	91
PINTENDRE	61	77	67	47	92	85	90	89	72	87	88	94	94
ST-LAMBERT	75	78	71	43	86	84	82	80	92	81	90	91	92
BRAKEYVILLE	71	87	67	50	91	88	86	87	81	85	90	93	88
ST-DAVID	76	88	84	69	86	91	92	89	85	91	91	94	96
ST-ETIENNE	58	66	52	50	82	85	89	82	80	86	89	90	89
ST-REDEMP-TEUR	65	91	76	63	88	84	82	68	82	89	91	89	94
ST-JOSEPH	65	91	90	78	95	88	100	90	77	92	89	92	94
ST-TELES-PHORE	74	88	73	66	83	80	83	80	80	86	88	83	91
COMTE	72	81	76	59	86	86	85	85	80	86	85	90	90
PROVINCE	61	62	61	62	77	74	76	76	73	75	76	78	81